« CULTURE & VOYAGES »

Nous vous rappelons différents points d'organisation :

SORTIES:

Remplissez impérativement et complètement le bulletin d'inscription, (pas d'envoi d'un petit papier avec juste votre nom et le thème). Chaque sortie doit être accompagnée de son règlement. Si vous souhaitez être accompagnés d'un ou deux invités, maximum; indiquez alors leur nom et prénom et cochez la case invité. Pour toutes précisions, appeler l'organisateur de la sortie, le mardi matin le 01 69 08 77 05 ou adresser un e-mel à : arcea.sac@free.fr. Respectez l'heure du Rendez-vous; munissez-vous de votre convocation précisant l'heure, le lieu du RV et le n° de téléphone portable concernant la sortie.

Merci de faciliter le travail des organisateurs.

VOYAGES:

Voyager c'est aller à la découverte d'une région ou d'un pays, découvrir différentes manières de vivre, un autre patrimoine et d'autres « Us et Coutumes » Choisissez bien votre destination et son programme.

Les Programmes des voyages

Un voyage de groupe doit convenir à toutes les attentes. Aux programmes culturels auxquels nous tenons, nous ajoutons différentes découvertes locales. Une destination proposée vous intéresse mais le programme ne vous convient pas totalement, soyez compréhensifs, il est difficile de contenter parfaitement tout le monde, sinon attendez une autre occasion. Vous pouvez aussi rejoindre le groupe « Sorties-Voyages » et participer à l'élaboration d'un prochain voyage. Sachez que sauf événement majeur, le programme proposé est toujours exécuté.

Inscription à un voyage

Si vous avez répondu à l'enquête voyages, vous en recevrez en avant-première le programme concerné. Confirmez rapidement votre participation en versant l'acompte réglementaire de 30 % du prix du voyage. Tenez nous au courant de vos intentions car vos réponses décideront de la réalisation du projet.

Selon les compagnies, les réservations aériennes s'ouvrent de 11 à 9 mois avant le départ. En se positionnant dés l'ouverture, les dates du voyage sont fixées et nous obtenons les meilleurs tarifs et horaires. C'est le versement de l'acompte dans un délai limité qui confirme les dates, horaires et coût des vols. Tenez compte des dates limites d'inscription. Pour voyagez dans des conditions confortables et intéressantes, le groupe ne doit pas dépasser 25 à 30 participants.

Convocation à l'aéroport

Fixée par la Compagnie aérienne, il est important de respecter l'heure de présentation à l'enregistrement. Un groupe est toujours convoqué deux heures avant le départ du vol et tous les participants doivent être enregistrés ensemble. Un retardataire, risque de voir sa place prise par un voyageur en » surbooking».

Conditions physiques

Avant de vous inscrire, assurez-vous auprès de votre médecin et de vos proches que votre état de santé vous permet d'entreprendre le voyage. <u>Voyez aussi le sujet avec l'animateur du voyage</u>. La fatigue du vol, le rythme soutenu du programme, les changements de nourriture, de climat, d'hôtels, ajoutés éventuellement à votre traitement médical sont des éléments qu'il faut impérativement prendre en compte. Une fois sur place, le voyagiste respectant son contrat ne pourra pas aménager un programme particulier à votre convenance ni ralentir le groupe. Le voyage doit se dérouler comme prévu pour les autres participants.